



ADMINISTRATION
COMMUNALE
DE
GREZ-DOICEAU

B – 1390 Grez-Doiceau, le 11 mai 2026.

**CONVOCATION A LA REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL
ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE**

Conformément aux dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en son article L1122-12, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois :

Monsieur Paul VANDELEENE, Bourgmestre, Madame Marie-Caroline MIKOLAJCZAK, Madame Caroline THEYS, Madame Ingrid PRINCEN et Madame Amandine DE GREEF, Monsieur Quentin HOTTART, membres du Collège communal ;

Madame Caroline VAN HOOBROUCK D'ASPRE, Monsieur Pascal GOERGEN, Madame Julie ROMERA, Madame Brigitte PENSIS, Monsieur Emmanuel FERRIERE, Madame Hélène HOUSSIAU, Yves COPPIETERS 'T WALLANT, Monsieur Stéphane KAYE, Monsieur Michel VINCENT, Madame Christine RIGO, Madame Hélène GEERINCKX-GEHOT, Monsieur Sébastien DEKETELAERE, Monsieur Gatien DE MEULEMEESTER SNYERS, Monsieur Roland FLAMAND, Madame Marie DUBOIS, Monsieur Jonathan MORIAME, Conseillers communaux ;

Ainsi que Monsieur Nicolas CORDIER, Président du CPAS, Madame Marie DUBOIS, Monsieur Thibaut MARTENS, Madame Noëlle REMACLE, Monsieur Stéphane PRINCEN, Madame Françoise LONDOS, Madame Astrid DUCHENE, Monsieur Benoit WALCKIERS et Madame Caroline VAN HOOBROUCK D'ASPRE, Conseillers du CPAS ;

Et Madame Cateline VANNUNEN, Directrice générale du CPAS ;

à la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale le **mardi 19 mai 2026 à 20h15'** pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

01. Approbation du procès-verbal de la séance précédente (16.12.2025)

02. Finances publiques – Présentation du projet, des objectifs, des atouts et du plan financier de la future maison de repos.

Pour le CPAS,

La Directrice générale,

Le Président,

C. Vannunen

N. Cordier

Pour la Commune,

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre,

C. Lambert

P. Vandeleene